



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des
territoires et de la mer**

Service de l'Environnement
Guichet Unique de la Police de l'Eau et de la Nature
Affaire suivie par : Sandrine Delayen
03 21 50 30 18
sandrine.delayen@pas-de-calais.gouv.fr

Arras, le 20 JUIL. 2020

\\d62-ser\dossiers\SER\02-Communes\Tortefontaine-62824\souterrain\EARL
DESOOMER\Création\Courrier opposition tactie.odt

LRAR

Monsieur,

Vous avez déposé le 10 mai 2019 un dossier de déclaration auprès du Service de l'Environnement en charge de la Police de l'Eau, enregistrés sous le n°62-2019-00148, relatif à la création d'un sondage de recherche d'eau en vue de créer un forage d'irrigation sur la commune de TORTEFONTAINE au titre de la rubrique 2.1.5.0 de l'article R 214-1 du code de l'environnement.

En date du 19 juin 2019, il vous a été demandé de bien vouloir **compléter** votre demande **avant le 19 août 2019**.

A ce jour, tous les éléments demandés n'étant pas parvenus, je vous informe que conformément à l'article R.214-35 du Code de l'Environnement, **votre projet fait l'objet d'une opposition tacite**.

Dans l'hypothèse où l'aménagement envisagé serait maintenu, je vous précise que celui-ci devra faire l'objet d'un **nouveau dépôt de dossier en trois exemplaires** auprès du Guichet Unique de Police de l'Environnement.

Enfin, je vous rappelle que les travaux ne doivent pas être commencés avant régularisation de votre projet au titre du code de l'environnement, sous peine de sanctions pénales.

EARL DESOOMER
26, Rue de Molinel
62870 DOURIEZ



Au cas où vous souhaiteriez déposer un recours contre cette décision, conformément à l'article R. 214-36 du Code de l'Environnement il vous appartient de déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet préalablement à tout recours contentieux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,

L'Adjointe au Chef de Service de l'Environnement

Hélène VILLAR

Copie transmise :

- *Mairie de TORTEFONTAINE*
- *CLE du SAGE Authie*
- *OFB*
- *Chambre d'Agriculture (NT)*